

CONFRÉRIE DES SAINTS FABIEN ET SÉBASTIEN
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU DIMANCHE 23 JANVIER 2011
EN LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE DU LANDERON

Le Président Maurice Perroset souhaite la bienvenue et une bonne année 2011 à tous les confrères. Il salue l'Abbé Paul Frochaux qui célèbre régulièrement l'office des défunts le samedi ainsi que la messe solennelle du dimanche et le remercie ainsi que le diacre Claude Deschenaux, concélébrant, pour sa prédication. Le nouveau curé de la Paroisse, M. l'abbé Michel Cuany nous rejoindra pour le dîner

Parmi les membres absents, 14 se sont excusés dont notre Maître Jean-François Muriset en séjour en Thaïlande et qui a délégué sa charge à son frère André Muriset. Lecture est faite de la correspondance reçue.

La lecture du PV de l'assemblée du 24 janvier 2010 ne donne lieu à aucune remarque et celui-ci est donc accepté par l'assemblée.

Durant l'année 2010, 2 confrères nous ont quitté :

- Le 16 octobre, Jean-Henri Guenot, membre externe et fidèle, presque toujours accompagné jusqu'à son décès en 2008 de son fils Jean-François, il appréciait beau-coup de retrouver ses racines chaque année à l'occasion de notre fête. Entré à la Confrérie en 1939, domestique en 1958, il a fait son tour de Maître en 1980.
- Le 6 novembre, Pascal Frochaux, également externe et fidèle participant à nos traditions pour autant que ses affectations diplomatiques et ces dernières années sa santé lui en laissent le loisir, il était le doyen d'âge de notre Confrérie. Né en 1912, il fut domestique en 1946 et ses obligations professionnelles ne lui permirent pas de faire son tour de Maître.

Un Pater et un Ave sont récités par l'Assemblée pour le repos de leur âme.

Repris

Pas de repris pour cette année.

Selon la tradition, le prédicateur du jour est reçu membre pour les prières. Il s'agit, du Diacre Claude Deschenaux né le 17 avril 1966 qui sera ordonné prêtre en juin prochain.

Comité

Le Président fait un rapide résumé des activités du comité pendant l'année courante.

Représentation à l'installation du nouveau curé de la paroisse du Landeron M. l'Abbé Michel Cuany, présentation de notre bannière et de nos activités lors de la journée au Landeron de l'Ordre Equestre du St-Sépulcre de Jérusalem. Le comité a également approché Guy Bellénot pour une entrée éventuelle au Comité ceci en fonction de la proposition de Claude Ruedin lors de la dernière assemblée. Celui-ci a du malheureusement renoncer en raison de ses activités professionnelles. L'assemblée accepte donc que les membres du comité en restent à 4. En ce qui concerne le site Internet, c'est désormais Christian Muriset qui en assumera la responsabilité et ceci avec l'appui de François Frochaux. Ils s'efforceront de le rendre le plus vivant possible et

d'y inclure des informations ponctuelles telles que par exemple les décès de confrères.

Comptes annuels

Les comptes annuels sont ensuite présentés par le caissier. Ils sont acceptés par l'assemblée unanime et décharge en est donné au Maître sortant.

Démissions-nominations

Pressé par les viennent-ensuite, le Maître remplaçant André Muriset présente la démission de son frère Jean-François en la parsemant de clins d'oeil à l'actualité et en relevant le travail fait par ses domestiques. Sont appelés à lui succéder par rang d'âge les membres suivants :

Lucien Frochaux absent et qui nous a annoncé renoncer a une nomination

Frochaux Jean-Daniel absent et qui renonce également selon confirmation par lettre

Laurent Quellet bien présent et qui au vu de ses aventures maritimes ne peut assumer la charge de Maître cette année et demande le report de son élection à une année plus favorable ce que l'Assemblée accepte.

Paul Frochaux fils de Paul né le 24.4.1952

Dominique Frochaux fils de Benoît né le 23.2.1953

Ruedin Jean fils d'Augustin né le 29.4.1953

Paul Frochaux est élu à l'unanimité moins sa voix attribuée à Dominique Frochaux.

Le nouveau Maître remercie l'assemblée pour sa confiance et nous rappelle sa lettre de motivation qui accompagnait l'invitation 2011. Peu de sociétés remarque-t-il atteignent l'âge respectable de notre confrérie et en perpétuent les traditions. Il souhaite la remettre en forme pour les 10 prochaines années et ainsi pouvoir fêter fièrement nos 550 ans en 2021 si tout va bien. Il tire également un parallèle entre Confrérie et Eglise qui dans le monde est très dynamique mais pas en Suisse et nous incite donc à pratiquer.

Le domestique en charge, Michel Ruedin n'a pas d'objection à quitter sa fonction et pour le remplacer est élu Thierry Muriset né le 4.5.1978 (fils de Maurice). Olivier Muriset reste en activité une année encore conformément au nouveau règlement.

Divers

Le Président signale une opportunité d'acquérir une vigne et ceci à la suite du récent décès de Roger Ballet. Il s'agit d'une vigne appelée « vieille rouge » sise dans le quartier des Chypres d'une surface d'environ 600 m². François Frochaux nous fait savoir que son père Pascal a souhaité contribuer à l'achat de ce bien dans ses dernières volontés. Il ne dévoilera pas pour le moment le montant qui nous sera attribué pour ce faire. Claude-Pascal Ruedin suggère que nous examinions si un tel achat est possible de par nos statuts et notre statut de société simple aux yeux de la loi et que le cas échéant nous élargissions notre analyse par une inclusion au rang des acquéreurs la Corporation et la Confrérie des Antoine. Ceci nécessiterait bien sur de

plus longues négociations.. Il imagine aussi un achat par la Corporation (propriétaire déjà d'autres biens fonciers) au profit partiel ou total des confréries. Au vote, l'assemblée charge le Comité de poursuivre les investigations en examinant sérieusement les différentes variantes possibles. Pour évaluer ces diverses possibilités, le groupe de travail formé il y a ans est chargé d'y réfléchir. Olivier Ruedin demande d'en faire partie ce qui est accepté. Le Comité examinera les possibilités selon nos statuts.

Claude-Auguste Ruedin souhaite organiser une rencontre de confrères dans le courant de l'automne avec les familles. Une feuille d'inscription circulera pendant le repas de midi.

André Muriset signale que le report du tour de Maître comme pratiqué pour Laurent Quellet est tout à fait possible, ceci ayant déjà été admis à quelques occasions dûment motivées. Ce que Raymond Gicot confirme.

Etienne Ruedin demande aux confrères d'être plus généreux lors de la quête de l'offertoire qui est en faveur de la Confrérie.

Avant de donner ses instructions pour le cortège, notre vice-président Christian Muriset nous donne une version bien à lui et humoristique de l'origine des noms de famille des confrères. Il est 12 h. 35 quand la séance est levée.

St-Blaise, le 26.1.2011/jbm